



CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 21 avril 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évacuation d'un campement illicite situé sur les communes de Ris-Orangis et d'Évry

Afin de veiller à la sécurité des personnes et de mettre en place un suivi pour les personnes présentes, il est procédé au démantèlement ce jour d'un campement illicite situé secteur du Bois de l'Épine à Ris-Orangis et Évry, depuis juin 2015.

L'évacuation s'est faite en exécution de deux arrêtés municipaux du 15 avril 2016. Les arrêtés étaient motivés par les risques importants liés à la salubrité et à la sécurité publique. Le campement était implanté le long de voies rapides (A6 et N449).

Préalablement à ce démantèlement, un diagnostic social a été établi le 12 avril 2016.

Des hébergements à proximité ont été proposés aux 48 personnes présentes en hôtel dans le département.

L'ensemble des services de l'État et les communes de Ris-Orangis et d'Évry se sont mobilisés lors de cette opération, afin qu'elle se déroule sans aucun incident.

Contact presse

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Nadiège JOLY, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nadiège.joly@essonne.gouv.fr
Carine COQUELIN, Assistante Bureau de la communication interministérielle
Tél : 01 69 91 91 36 – Fax : 01 69 91 96 68 – courriel carine.coquelin@essonne.gouv.fr



@PREFECTURE91